RIASEC : Se

M1512
DIRECTEUR / DIRECTRICE DES RELATIONS SOCIALES

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Responsable des relations du travail
- Responsable des relations sociales

Définition

Le Directeur des relations sociales représente l'entreprise dans les échanges avec les partenaires sociaux et les instances représentatives du personnel. Il est le garant du climat social.

- Informe les instances des projets de développement de l'entreprise
- Orchestre les négociations et anime le dialogue social
- Conclut des accords et veille à leur mise en œuvre
- Assure la médiation en cas de conflits internes
- Conseille la direction sur les questions sociales et les risques associés
- Participe à la politique de gestion des ressources humaines et veille au respect de la législation du travail

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau Bac +5 en droit social, gestion des ressources humaines, ou sciences politiques. Une expérience significative dans le secteur des Ressources Humaines et des talents de négociateur sont généralement requis pour accéder à ce poste.

Certifications et diplômes :

- Diplôme supérieur en management international des ressources humaines
- Manager en ressources humaines
- Master mention droit social
- Management des ressources humaines
- Manager des ressources humaines

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Animer le dialogue social
- Assurer les relations avec les différentes instances du personnel
- Négocier une convention ou un accord d'entreprise
- Organiser les élections des Instances Représentatives du Personnel (IRP)
- Etablir un reporting social
- Assurer la médiation en cas de conflits internes
- Conseiller la direction sur les questions réglementaires

Développement économique

- Participer à la définition des orientations stratégiques de l'entreprise

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires
- Réaliser le suivi d'une action, accord ou convention

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Assurer une veille réglementaire et législative

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Réaliser un diagnostic ou un bilan social

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Garantir le maintien du climat social de l'entreprise
- Mettre en oeuvre les actions de transformation nécessaires aux changements — Transition écologique, Transition numérique
- Accompagner les transitions numériques, démographiques et organisationnelles dans le monde du travail — Transition écologique, Transition numérique
- Mettre en place des actions de gestion de ressources humaines
- Participer à la mise en place de projets RH facilitant l'inclusion, l'égalité et la qualité de vie au travail au sein de la structure
- Instaurer des programmes de formation continue pour les managers afin de les aider à mieux comprendre et gérer les relations sociales
- Coordonner l'activité d'une équipe
- Promouvoir une culture de feedback continu au sein des équipes
- Préconiser des mesures salariales, promotionnelles
- Documenter les pratiques et les procédures sociales
- Conseiller des responsables de service
- Prévenir les risques psychosociaux

Développement économique

- Définir les indicateurs et leur mode de suivi
- Surveiller les indicateurs clés de performance pour ajuster les stratégies
- Concevoir et gérer un projet

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Réaliser des déclarations réglementaires
- Concevoir des procédures de gestion du personnel
- Assurer le suivi de dossiers administratifs

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Développer et gérer des relations interpersonnelles
- Assurer un rôle d'interface entre les différents services de l'entreprise
- Préparer et animer une réunion, un groupe de travail, un atelier
- Convaincre, négocier
- Faire preuve d'agilité dans son action selon les contextes
- Organiser et développer son réseau professionnel

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Définir une stratégie de communication
- Promouvoir la culture d'entreprise et ses valeurs
- Conduire des entretiens individuels pour évaluer le climat social
- Représenter sa structure ou son service lors d'un événement ou auprès d'instances de décision

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Mettre en œuvre des politiques de gestion des risques
- Gérer une situation de crise
- Proposer des améliorations pour optimiser les processus

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Etre ouvert aux changements
- Faire preuve de persévérance

Savoirs

Domaines d'expertise

- Gestion des relations sociales
- Gestion des talents
- Conseil en organisation
- Négociation collective
- Reporting social
- Techniques de négociation avancées
- Stratégies de communication
- Gestion du changement
- Bureautique et outils collaboratifs — Transition numérique
- Système d'Information de Gestion des Ressources Humaines (SIRH) — Transition numérique
- Logiciels de gestion du temps de travail — Transition numérique

Normes et procédés

- Code du travail
- Droit social
- Législation sociale
- Normes sociales et environnementales (RSE) — Transition écologique
- Nomenclature des emplois et métiers
- Management interculturel
- Gestion financière
- Indicateurs de performance (ICP / KPI)
- Méthode de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)
- Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) — Transition numérique

Techniques professionnelles

- Gestion de crise

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- Travail en mode projet

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Publics spécifiques

- Salariés

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Entreprises et milieux professionnels
- Organisme public

Secteurs d'activité

- Gestion administrative et ressources humaines

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail